



COMMUNE DE PAUDEX

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Paudex

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 25 février 2008, le Conseil communal a adopté :

1. **Le préavis 02/2008** – Route de la Bernadaz – demande d'un crédit pour travaux préparatoires à la pose du revêtement définitif fr. 73'000.--

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3,LEDP).

2. **Le préavis 03/2008** – Immeuble Bordinette 16 – propriété communale – assainissement du bâtiment – réfection de la place de parc. fr. 215'500.-

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3,LEDP).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic  Secrétaire municipale 
Serge Voruz  Ariane Bonard

Paudex le 26 février 2008